



Sortie des 3PM à la « maison des Compagnons »

Jeudi 21 mars, les élèves de 3^{ème} Prépa Métiers se sont rendus à la maison des Compagnons, un site qu'ils avaient déjà aperçu lors d'une séance de cinéma au Bonne Garde au travers du film « Compagnons ».

Sur place ils ont été reçu par Samuel, 24 ans et déjà « prévôt ». Ce « Compagnon Boulanger » en fin de tour de France, est donc maître du lieu pour trois ans . Sa mission s'articule principalement autour de l'accueil des jeunes au sein des maisons de

Compagnons de l'Ouest, l'animation de la communauté, le suivi en entreprise et la gestion des formations. il a été promu à ce poste grâce à la reconnaissance de ses pairs.

Il a expliqué aux élèves le fonctionnement des Compagnons : on rentre sur dossier et après un entretien pour apprendre un métier dans l'artisanat. Ensuite pour le poste qu'il occupe, peu importe le diplôme, ce qui compte c'est la motivation, l'engagement dans la vie communautaire et le savoir-faire.



Les compagnons ont des règles de fonctionnement assez strictes, l'engagement et le respect sont primordiaux.

Il est possible d'intégrer les Compagnons du devoir à partir de l'âge de 15 ans. Il faut passer par deux étapes avant de devenir Compagnon.

Le jeune homme ou la jeune femme est d'abord un « Apprenti ». On lui offre un contrat d'apprentissage qui dure entre 1 à 3 ans tout en suivant en parallèle une formation qui dure 6 semaines en entreprise et 2 semaines en CFA. Tout dépend de son niveau d'entrée et du diplôme qu'il veut obtenir. Ensuite, l'Apprenti deviendra un « Aspirant » à la suite d'une petite cérémonie d'intronisation.

C'est à ce moment-là qu'il ou elle commencera son tour de France en passant d'une ville à une autre et en changeant d'entreprise deux fois par an au maximum. Ce sera à l'issue de ce périple que l'Aspirant deviendra un Compagnon.

Il poursuivra son tour de la France tout en participant à l'encadrement des jeunes « Apprentis » et « Aspirants ».

Après deux ou trois ans dans ce rôle d'encadrement, le Compagnon pourra décider de devenir un Compagnon « sédentaire » et poursuivre sa vie comme il l'entend, sans oublier d'être actif dans la communauté.



Au moment de devenir Compagnon, la connaissance acquise par le jeune « aspirant » se mesure dans la réalisation d'un travail de réception, travail qui témoigne à la fois des acquis techniques du futur Compagnon et de ses qualités humaines. Ce travail de réception est appelé « chef-d'œuvre ».

Ici trois exemples de chefs d'œuvre visibles à la maison des Compagnons de Nantes.



La visite s'est terminée par la découverte du clocher tors, autre chef d'œuvre visible de l'extérieur que les élèves ont eu la chance voir de l'intérieur :

